

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Âgaches (Grand'Place)

CONDICTIONS	PUBLIERS
Par la poste, un an	50 francs
Par la poste, six mois	30 francs
Par la poste, trois mois	18 francs
Par la poste, un mois	6 francs
Par la poste, par semaine	1 franc
Par la poste, par jour	0,25 franc
Par la poste, par ligne	0,10 franc
Par la poste, par lettre	0,05 franc
Par la poste, par carte	0,02 franc
Par la poste, par avis	0,01 franc
Par la poste, par annonce	0,005 franc
Par la poste, par prospectus	0,002 franc
Par la poste, par prospectus	0,001 franc
Par la poste, par prospectus	0,0005 franc
Par la poste, par prospectus	0,0002 franc
Par la poste, par prospectus	0,0001 franc

Un auteur condamné

M. DESPIQUES

Ses erreurs historiques au point de vue religieux

LE DENIER SAINT GREGOIRE

AVEC DE TOURS

Les meilleurs, comme Grégoire de Tours, accusaient les crimes les plus monstrueux.

Nous avons rencontré un écrivain qui, par mégarde sans doute, excuse les crimes les plus monstrueux ; c'est celui qui trouve à Rome, avec Tibère, Caligula et Néron lui-même, une justice admirable.

Il s'agit de M. Despique, cours sup. p. 74. Quant à Grégoire de Tours, nous en avons dit ce que nous en pensons, et ce que nous en pensons.

C'est à l'homme le plus poli et le plus civilisé de son temps. (Ampère).

L'homme le plus instruit, le plus intelligent, le plus éclairé en même temps qu'un des plus nobles caractères de son époque. (G. Monod).

Sa vie est une vie de sainteté. Amour, charité, justice, énergie, tout dévoué aux hommes et aux malheureux, il remplissait ses devoirs d'évêque avec un zèle admirable. Il n'a jamais eu une noble fierté à la cruauté Frédégonde ; au tyran Chilpéric il a su parler avec l'indépendance d'un évêque.

Sa grande figure domine toute la seconde génération des descendants de Clovis et de ses luttes sanglantes entre les fils de Clovis. Il n'hésite jamais à leur tenir tête quand son devoir le demande.

Son renom de sainteté et de piété avait franchi les Alpes et l'Église, en fait, en fait de morale, est plus exigeante que les plus exigeants de nos « laïques », et a mis au nombre des saints.

Ce n'est point dans sa vie ni dans ses actions qu'il a commis les crimes les plus monstrueux ; ce n'est point non plus dans ses écrits.

Saint Grégoire de Tours est le père de notre histoire nationale. Son livre nous donne des notions détaillées sur nos origines et retrace la triste période de luttes dynastiques qui ensanglantèrent son époque.

Il est « témoin intelligent et adroit de cette confusion d'époques et de ces crimes et de ces catastrophes. » (A. Thierry).

Il ne pèse, dit-il lui-même, d'avoir à retracer les vicissitudes des guerres civiles. « Le récit des guerres civiles remplit mon âme de douleur. »

Sans qu'il s'en rende compte, il raconte les insupportables des plaintes solennelles, des portraits accusateurs, des qualifications brèves mais sévères jetées en passant sur les événements et sur les personnages et qui témoignent de la conscience indignée de l'écrivain. Loin d'excuser les crimes il les stigmatise d'un mot rapide.

Frédégonde est « une princesse dévergondée » ; il appelle Chilpéric « l'Herode et le Néron de son siècle », « odieux, souillé de tous les forfaits » qui « portait le crime au-delà des limites de la malice humaine ». Ce ne sont là que quelques mots enroulés, entre mille autres tout aussi expressifs.

Les écrits de Grégoire, comme sa vie entière protestent contre ceux qui l'accusent de manquer de règle morale, et d'excuser « les crimes les plus monstrueux ».

Cette grave accusation n'est inspirée, croyons-nous, que par une seule phrase de Grégoire au sujet de Clovis : « Dieu prostrera les ennemis de Clovis devant lui, parce qu'il marchait avec un cœur droit devant le Seigneur et qu'il faisait tout ce qui est agréable à ses yeux. »

Voilà la phrase, et non la phrase de laquelle on compte plus pour rien toute une vie de sainteté, tout un ouvrage où les crimes sont flagellés.

Cette phrase vient après le récit du meurtre des petits rois francs.

Or il n'est pas prouvé que ces meurtres aient été commis par Clovis. Les deux principaux historiens de Clovis, l'auteur Allemand Jahns, et le Belge Godefroid Kurth n'y voient qu'un chant poétique et légendaire recueilli de la bouche du peuple franc, rapporté par l'historien des Mérovingiens. Enfin il n'est pas prouvé que la phrase de Grégoire se rapporte à ces crimes et non à la carrière de Clovis qui dans son ensemble n'apparaît pas si criminelle ni si digne de blâme.

« L'Église était toute puissante sur l'esprit de ses uns et des autres (Français et Gallo-Romains). Les rois disposaient à leur gré des évêques et y nommaient d'indignes favoris » ajoute M. Despique.

C'est un plaisir un peu trop fréquent que de voir combien il en coûte peu à ce monsieur de se contredire, et de se rétracter lui-même. Singulière toute-puissance, qui ne peut même pas exercer son droit primordial le plus nécessaire : le libre choix de ses chefs parmi les meilleurs !

« Aussi la religion chrétienne s'altère-t-elle étrangement : les Francs croyaient aux sorcières, etc. »

Les superstitions des Francs sont données comme une altération du Christianisme. C'est à tort. Il est bien constaté par l'histoire qu'elles ne sont que des survivances de l'ancien et de coutumes païennes ou germaniques au même titre que les combats singuliers, les épreuves judiciaires, le wergeld ou composition.

Ces usages superstitieux devaient longtemps disputer les âmes au Christianisme. Combattus par les évêques, particulièrement par saint Eloi, dont on a conservé un sermon si curieux, condamnés par l'Église, ils mirent des siècles à disparaître.

Le caricature du culte des saints est introduite dans ce milieu hétérogène pour le pimenter, pour faire croire que toutes

ces superstitions sont d'origine chrétienne et que le culte des saints lui-même n'est en définitive qu'une superstition au même titre que la croyance aux présages et aux sorcières.

Gazette du Nord

On annonce la mort de M. HAZEBROUCK, de M. Georges Wypaer, fabricant de chocolats, membre du bureau de la Fédération des Artisans du Nord et du Pas-de-Calais.

Mardi matin ont été célébrées, en l'église Saint-Etienne, à LILLE, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Charlemagne Fauchille.

La levée du corps a été faite par le clergé de la paroisse.

Devant le corbillard, deux huissiers portaient une magnifique couronne envoyée par les agents de change à leur regretti collègue.

La compagnie des agents de change, composée de MM. Crouan, syndic ; Deboyelle, Lays, Basquin, Ligère, et M. Pajot, agent de change honoraire, précédés de M. Charlemagne Fauchille, suivait immédiatement le corbillard.

Le deuil était conduit par MM. Pierre et Jacques Fauchille, fils ; Henri Boone, beau-père ; Auguste Fauchille, avocat, ancien bâtonnier, et René Fauchille, frères du défunt, suivis du personnel de la maison Fauchille.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le colonel de Fontanges, Castel-Béglin, Bost-Roger, Boyer-Champanier ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. Despique, Joseph (7 ans et 7 quarts).

M. l'abbé Maerten, vicaire à Bourbourg, cousin du marié, a non le consentement des jeunes époux et après les avoir dédicés complaisamment, leur a retracé en un langage épuré les devoirs du mariage.

L'éclat de la cérémonie fut relevé par une belle exécution de chants religieux et la présence de nombreux ecclésiastiques.

Parmi eux nous avons remarqué M. le chanoine Denys, aumônier des Dames de la Treille ; MM. Chiroux, doyen de Bourbourg, Dehandschwercker, doyen d'Hazebrouck, Berna, vice-doyen, aumônier des œuvres, Crémont, Vandewalle, Duriez, professeurs au Petit-Séminaire, Nory, préfet de discipline à l'Institut Saint-Jacques, Debever, Arpen, curés, etc.

Le Saint-Père avait délégué son envoyé à M. l'abbé Maerten.

On annonce le prochain mariage de Mlle Hélène Duvivier, fille de M. et Mme Duvivier-Dubem, cultivateurs à WATTIGNIES, avec M. Jules Desart, cultivateur à QUEENOY.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Monsieur l'abbé Laurent, curé à Hausy, est nommé curé à Sous-le-Bois.

NOTRE-DAME DU HAUT-MONT

Le retraité du mois des prêtres aura lieu à N.-D. du Haut-Mont, à Mouscron, le vendredi 30 juin. Le premier exercice commencera à dix heures et demi.

PROMOTION

Parmi les promotions dans l'armée parues hier à l'« Officiel », nous remarquons avec plaisir celle du commandant Debove, promu lieutenant-colonel, qui commande depuis deux ans le territoire militaire de Lao-Tang (Tonkin).

M. le lieutenant-colonel Debove est bien connu à Lille. Il est le père de M. l'abbé Debove, le distingué professeur aux Facultés Catholiques.

A LOURDES

Voyage circulaire du 31 juillet au 10 août. Aller par Rocamadour-Cabre-Toulouse. Retour par Carcassonne et les gorges du Tarn. Séjour à Lourdes le 3 et 4 septembre avec les 2500 pèlerins du diocèse d'Arras conduits par Mgr Lobbedey. Trains express. Pas de nuit en chemin de fer.

S'adresser à la « Croix du Pas-de-Calais », 5, rue des Prêtres, Boulogne-sur-Mer.

NOUVELLES MILITAIRES

Les adieux du général Davignon.

Le général Davignon, commandant le 1er corps d'armée, qui sera atteint par la limite d'âge de 12 juillet prochain, s'est rendu, le lundi 28 juin, au camp de Sissonne pour faire ses adieux aux officiers qui s'y trouvent.

Le général Bizeul, commandant le 2e brigade d'infanterie, actuellement détaché au camp de Sissonne, a exprimé au général Davignon les regrets que son prochain départ causait à tous ses subordonnés.

NOMINATIONS

Sont nommés : Artillerie. — Au grade de chef d'escadron, MM. Carvet, du 27^e régiment, 3^e groupe, maintenu même position ; Desnoy, breveté hors cadre, du 1^{er} corps, classé au 3^e régiment ; Lotte, chef-major, détaché au 7^e régiment (Ajaccio), classé au 4^e régiment.

Au grade de capitaine, les lieutenants Lambert, du 4^e régiment, nommé adjudant-major audit régiment ; Vallier, du 1^{er} régiment, nommé capitaine ; Maudou, commandant le 1^{er} batterie, maintenu même position.

Officiers d'administration d'artillerie.

Sont promus au grade d'officier d'administration principal, les officiers d'administration de 1^{re} classe Degres, de la direction de Marange, maintenu dans sa position ; et de 2^e classe, M. Desballe, de la direction de Dunquerque.

Au grade d'officier d'administration de 1^{re} classe, l'officier d'administration de 2^e classe Houillon, de l'état-major de l'artillerie du 1^{er} corps, maintenu.

Employés militaires et sous-officiers de l'artillerie.

Est promu au grade de chef armurier de 2^e classe, Schaeffer, de l'École normale de tir, classé au 15^e régiment d'artillerie (service).

Génie.

Sont promus au grade de capitaine : MM. Pignoux, du 2^e régiment, désigné pour le 2^e régiment ; Billard, du 3^e régiment ; Verdun, maintenu ; Ratoux, du 6^e régiment à Angers, au 3^e régiment à Verdun.

Gendarmes.

Est promu au grade et à l'emploi de capitaine : M. Bertrand, lieutenant à Vouziers, désigné pour Cambrai.

Services de santé. — Sont promus médecin-chef-major de 2^e classe : MM. Vetter, de l'École militaire préparatoire de Montreuil-sur-Mer ; Thierry, de l'hôpital militaire de Maubeuge, maintenu.

Sont nommés chefs de bataillon de réserve : au régiment de Cambrai, M. Seydoux, capitaine de réserve ; au corps de Saint-Omer, M. Guillebon, chef de bataillon en retraite.

Sont nommés capitaines de réserve : au régiment de Valenciennes : M. Jandel, lieutenant de réserve au 1^{er} zouaves ; au régiment d'Avoyennes, M. Allennes, lieutenant de réserve au corps ; au régiment de Saint-Omer : M. Denay, capitaine d'infanterie divisionnaire ; M. Billiet, capitaine d'infanterie en retraite.

M. Rabault et Maréchal de Charenton-

may, lieutenant d'infanterie divisionnaire, sont nommés lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Valenciennes.

Sont nommés sous-lieutenants de réserve : au régiment d'infanterie de Lille, M. Cambou, sergent de réserve au régiment d'infanterie de Cambrai ; au régiment de Cambrai, M. Garbanot, sergent-major de réserve au régiment d'infanterie de Lille ; au régiment d'Avoyennes, M. Granier de Casagnac, sergent de réserve au régiment d'infanterie de Compiègne ; au régiment de Béthune, Bernard, sergent de réserve au corps.

Dans la territoriale, sont nommés lieutenants-colonels : au 1^{er} régiment d'infanterie territoriale, M. Poindeville, chef de bataillon de réserve ; au 6^e territorial, M. Vignot, chef de bataillon de réserve.

Sont nommés capitaines : au 2^e territorial, M. Bouquet, lieutenant ; au 3^e, les lieutenants Collard ; Rainard, Peccat, Manly ; au 5^e, les lieutenants Falkue, Lebevis, Flamand, Fontaine ; au 6^e, le lieutenant Watinne ; au 7^e, les lieutenants Blouvier ; Beauvois, Lecomte, Martel, Wiart ; au 8^e, le lieutenant Lemaire.

M. Crespel, sous-lieutenant, est nommé lieutenant de réserve au 1^{er} territorial. Sont nommés sous-lieutenants au 1^{er} territorial, Bayeur, adjudant de réserve au 1^{er} zouaves ; au 2^e, Montel, adjudant au 12^e ; au 3^e, Salsac, adjudant au 12^e et Florin, sergent au corps ; au 5^e, les adjudants de réserve Cordoliani et Prudhomme, au 8^e, Chiroux, adjudant au 7^e, Demeyer, adjudant au corps.

MUTATIONS

Service d'Etat-Major. — M. du Camp de Rosamel, capitaine, 27^e d'artillerie, est nommé à l'état-major du commandement de l'artillerie du 1^{er} corps.

Officiers d'administration des Services d'Etat-Major et Recrutement.

Passé : M. Perruche, officier d'administration, bureau de recrutement de Saint-Omer, désigné pour l'état-major du 6^e corps.

Infanterie. — Passent : MM. Pétain, colonel breveté, réintégré au 3^e ; Blachon, major du 84^e au 124^e ; de Barbé au 119 ; de Buis, major du 145 au 79 ; Fadat, chef de bataillon du 152^e au 145^e ; Furiel, chef de bataillon du 30^e au 107^e ; les capitaines Marquet E. M. 30^e division, réintégré au 30^e ; Lallemand, du 158^e au 43^e ; Michard, du 84^e au 124^e ; Balthus, du 43^e au 48^e ; de Lamoignon, du 145 au 79 ; Rix, du 64^e au 30^e ; Seller, du 73^e au 13^e ; Desjardins, chef-major 53^e brigade, réintégré au 84^e ; Houllès, du 24^e au 73^e ; Girardin, du 1^{er} au 302 ; Janet, du 152^e au 43^e ; Piniaux, du 151^e au 1^{er}.

Artillerie. — Passent : MM. Bourdeaux de Fontenay, capitaine, 21^e dragons au 9^e dragons ; Breppo, capitaine, au 20^e chasseurs au 6^e chasseurs ; Dubois de Beauchêne, capitaine, du 2^e dragons au 2^e dragons ; de Keratzen, lieutenant, du 6^e chasseurs au 7^e hussards ; Davadant, lieutenant, du 4^e cuirassiers au 30^e dragons.

Artillerie. — Les officiers dont les noms suivent ont reçu les affectations ci-après : Lieutenant-colonel : M. Lebrun, lieutenant-colonel du 27^e au 33^e, à Angers. Capitaine désigné pour commander une batterie : M. Ramond du 22^e au 27^e.

M. Mahieu, du 41^e, passe au 20^e comme adjudant.

Le lieutenant Thimal, du 17^e au 1^{er} régiment à pied.

Employés militaires de l'artillerie. — Les employés militaires et sous-officiers dont les noms suivent ont reçu les affectations ci-après :

Chefs armuriers de 1^{re} classe : MM. Lacombe, du 1^{er} d'artillerie, classé au 20^e régiment d'infanterie ; Paumier, du 15^e régiment d'artillerie, classé au 5^e régiment de cuirassiers.

Train des équipages militaires. — Ont reçu les affectations suivantes : MM. Delbreil du 17^e esc., au commandement, par Arras, du 30^e escadron ; Truon, du 1^{er} escadron, nommé major audit escadron ; Gilliot, du 2^e escadron, au 1^{er} escadron.

Génie. — MM. Tatin, colonel directeur du génie à Lille, passe adjoint à Versailles ; Bayet, colonel directeur du génie à Besançon, est nommé directeur du génie à Lille.

Gendarmes. — M. Humbert, capitaine, passe de Cambrai à Perpignan.

Service de santé. — MM. le médecin-major de 2^e classe Dautheville, du 6^e régiment de chasseurs à cheval, passe au 35^e régiment d'infanterie ; Egnann, des Hôpitaux de la division d'Oran, à Casablanca, passe au 6^e régiment de chasseurs à cheval.

EXPOSITION INTERNATIONALE du Nord de la France A ROUBAIX

CONCOURS D'ANIMAUX REPRODUCTEURS

Importants concours spéciaux d'animaux reproducteurs appartenant aux races bovine, porcine, ovine et caprine, Bleu du Maine et Hollandaise pure seront liés à l'Exposition du samedi 10 au lundi 11 juillet.

Ces concours comporteront 15.000 francs de prix et récompenses de toutes sortes. Ils ont été organisés par le Nord de la France, ainsi que de nombreuses médailles de vermeil, argent et bronze qui seront décernées au nom de la ville de Roubaix. Les services sont répartis en 7 catégories comprenant de nombreuses sections.

L'élevage français est digne des plus sérieux encouragements et la sollicitude que lui témoignent en cette circonstance les pouvoirs publics aura surtout ce précieux avantage :

Donner aux éleveurs français un précieux témoignage de sympathie en l'Exposition du Nord de la France à Roubaix où l'agriculture tient déjà une si large place.

A l'occasion de ces concours, la Compagnie du Nord fera distribuer dans les gares de son réseau, du 1^{er} au 3^e juillet, des billets d'aller et retour individuels comportant des réductions de 20 à 25 %. Le dimanche 2 juillet seulement des billets de famille accordant des réductions proportionnelles allant de 30 à 57 pour cent.

TIR A LA PETITE ARABLETTE

Dimanche dernier, a eu lieu la 3^e journée de concours de tir à la petite arabelle, au cabaret populaire (village flamand).

Environ 100 tireurs y ont pris part. Les plus beaux coups ont été faits par MM. Laurent Desney, avec 7 mouches sur 8 et Victor Salembier, avec 6 mouches sur 8.

La Commission rappelle aux amateurs qu'ils

peuvent prendre part au concours en s'inscrivant le jour même du tir. Le prochain tir aura lieu le dimanche 9 juillet prochain, de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

LE VILLAGE SÉNEGALAIS

Parmi les différentes races que nous présente le Village Sénégalais à l'Exposition de Roubaix, on remarque des types curieux qui intriguent fort les visiteurs : ce sont les Griots danseurs et féticheurs. Ils portent une sorte de bonnet de police avec palmiers relevés devant et derrière, de nombreux ornements d'or, de verroterie, des grigris. Ils ont pour mission d'amuser les noirs.

Il s'agit de deux superstitieux. Ce sont eux qui dirigent les danses de son des tam-tam et leur entrain inséparable comme toute la tribu.

Le Circuit Européen

LA 5^{ME} ÉTAPE BRUXELLES-ROUBAIX

Nombreuses et belles arrivées

VÉDRINES, premier en 58 minutes

Les aviateurs partent pour CALAIS, ce matin

L'étape Bruxelles-Roubaix, l'une des moins longues du Circuit, puisqu'elle comportait 90 kilomètres, a été effectuée, mercredi, par les aviateurs.

Malgré un vent très fort, ils ont accompli le parcours à une grande vitesse, et sans accident sérieux.

Par suite des retards occasionnés par le temps, l'étape avait dû être reportée à un jour de semaine, mais elle a été finalement fixée à dimanche dernier. Pourtant une foule immense, parmi laquelle de nombreux ouvriers ayant fait le sacrifice de leur journée, s'était rendue au champ d'aviation de Roubaix ; les yeux fixés vers la frontière, elle attendait.

Le service d'ordre était assuré par le 43^e de ligne d'ordonnance et 6^e chasseurs, 50 gendarmes à cheval et 50 gendarmes à pied. Il était dirigé par M. Oudaille, commissaire spécial de la Sûreté générale, qui avait donné des ordres très sévères pour que personne absolument ne pénétrât sur le terrain d'atterrissage.

Comme toujours, devant l'indigence du placement de l'aérodrome, les aviateurs, il y avait sur la piste un petit ballon captif jaune, des fusées éclatant à une grande hauteur et des feux de godron.

Sur le poste d'observation était placé un trompette du 43^e de ligne devant signaler l'approche des hommes volants.

LES DÉPARTS SONT ANNONCÉS

Quelques minutes après dix heures, le Comité commence à faire connaître, sur un tableau noir, les heures des départs qui se succèdent rapidement.

Le premier a quitté Berkem-les-Bruxelles à 10 heures exactement : Garros, à 10 h. 02 ; Vidart, à 10 h. 08 ; Védérines, à 10 h. 08 ; Gilbert, à 10 h. 08 ; Renaux, à 10 h. 10 ; Kimmerling, à 10 h. 12 ; Duval, à 10 h. 16 ; Prévost, à 10 h. 20 ; Wynngien, à 10 h. 31.

Les officiers aviateurs arrivent en auto

Le lieutenant Clavé était arrivé, mardi soir, à 6 h. 20, du champ d'aviation de Douai, par la voie des airs.

Deux autres appareils militaires avaient quitté La Brayelle mercredi matin, à 4 h., pour des reconnaissances.

L'un, emmenant les lieutenants Leclerc et Choulin, était allé reconnaître les débouchés de la forêt de Marchiennes ; l'autre, emportant le Capitaine Etévé et le lieutenant Marzap, était allé vers la frontière également, mais dans la direction de Roubaix ; ils avaient volé au-dessus de l'aérodrome de cette ville et sans atterrir étaient repartis pour La Brayelle.

Avant d'arriver à Douai, les deux appareils avaient dû atterrir dans les champs à cause du brouillard.

Après avoir, un peu plus tard, regagné La Brayelle, les quatre aviateurs se sont rendus, à Roubaix, en auto pour assister à l'arrivée de l'étape du Circuit. Ils étaient accompagnés de leur collègue, le lieutenant Coville.

Védérines arrive

À 11 heures et 2 minutes un roucou se produit parmi la foule qui se trouve au bord de l'aérodrome. Des cris s'élevèrent : « En vol ! »

En effet, à une faible hauteur, on voit apparaître la silhouette d'un monoplane. Les signaux sont donnés. Le monoplane accourt à une vitesse folle. En un clin d'œil il est près des hangars dont il frôle le toit.

À ce moment-là seulement, le public massé dans l'aérodrome le voit. On a eu à peine le temps de reconnaître le Morane de Védérine, qu'il a déjà touché terre à cinquante mètres des hangars.

Védérines est acclamé longuement. La Marsaillaise est jouée par la musique du 43^e de ligne.

Le vainqueur de Paris-Madrid a couvert le parcours Bruxelles-Roubaix en 58 minutes 46 secondes.

Une fillette lui offre un bouquet ; Védérines embrasse l'enfant.